

Du Vingt-neuf Jours mil-neuf-cent-huit, à dix heures du matin.

ACTE DE MARIAGE DE Albertelli Gabriel Jean Henri

Albertelli
Gabriel Jean Henri
et
Chaux
Marie Suzanne Camille

Agé de Vingt-cinq ans, né à Fontenay
département de la Côte le Sept du mois
d'août mil huit cent quatre-vingt-deux profession
d'Electricien domicilié à La Garde département
de la Var fils unique de Albertelli Bernard
Louis né à Châlon département
de la Var profession d'Armateur
domicilié à Boulogne département de la Var
et de Jeanne Marie Badier née à Châlon
département de la Var
Le père est présent et consentant d'une part.
Et d'autre Chaux Marie Suzanne Camille.

Agée de dix-neuf ans, née à Bugey
département de l'Ain le Vingt du mois
d'août mil huit cent quatre-vingt-huit profession
d'modiste domiciliée à La Garde département
de la Var fille unique de Chaux Antoine Joseph
né à Bugey département
de la Savoie profession d'ouvrier
domicilié à La Garde département de la Var
et de Chaux Marie née à Bugey
département de la Savoie domiciliée à La Garde. En l'un des mariés.
Le père est présent et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° La publication de mariage faite
sans opposition le vendredi quatorze Jours mil neuf
cent-huit, demeurée affichée pendant le délai voulu
par la loi.

2° Vu l'extrait de l'acte de naissance du futur époux.
3° Vu l'extrait de l'acte de décès de la mère du futur époux.
4° Vu l'extrait de l'acte de naissance de la future épouse.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier
public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le
mariage concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code
civil modifié par la loi du 18 juillet 1880, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a point été
fait de contrat de mariage à la date du

de mois d'août mil-neuf-cent
par devant M. notaire et
département de la Var

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Chaux Marie
Suzanne Camille et l'autre Albertelli Gabriel
Jean Henri.

Le tout en présence de Bonifay Albert
domicilié à Bugey département de l'Ain
Agé de quarante quatre ans, profession d'ouvrier,
cousin de la future.

De Albertelli Louis
domicilié à Boulogne département de la Var
Agé de Vingt-neuf ans, profession d'ouvrier,
cousin germain du futur.

De Buffe Paulin
domicilié à La Garde département de la Var
Agé de cinquante cinq ans, profession d'ouvrier,
oncle du futur.

Et de Buffe Paulin
domicilié à La Garde département de la Var
Agé de quarante six ans, profession d'ouvrier,
oncle du futur.

Après quoi moi André Charles Maire de la
Commune de La Garde
faisant fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite
publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec
moi, par toutes les parties.
Après quoi les futurs époux se sont retirés.



Jo Albertelli

Mc Chaux Bonifay

Antoine Chaux Albertelli Bernard

Emile Chaux Albertelli Louis Mathis

Buffe

André Charles